



ISSN: 2230-9926

Available online at <http://www.journalijdr.com>

# IJDR

International Journal of Development Research

Vol. 13, Issue, 10, pp. 63889-63893, October, 2023

<https://doi.org/10.37118/ijdr.27236.10.2023>



RESEARCH ARTICLE

OPEN ACCESS

## ENTRE LOGIQUE COMMANDITAIRE ET DÉSAVEU COMMUNAUTAIRE: PERCEPTION LOCALE D'UN DISPOSITIF INTERVENTIONNEL DU CICR DANS L'ESPACE RURAL DE TILLABÉRY (NIGER)

\*Ibrahim MALAM MAMANE SANI

Maitre-Assistant des Universités du CAMES, Université Abdou MOUMOUNI

### ARTICLE INFO

#### Article History:

Received 27<sup>th</sup> July, 2023

Received in revised form

08<sup>th</sup> August, 2023

Accepted 11<sup>th</sup> September, 2023

Published online 28<sup>th</sup> October, 2023

#### KeyWords:

CICR; Dispositif interventionnel;  
Niger; Tillabéry.

#### \*Corresponding author:

Ibrahim MALAM MAMANE SANI.

Copyright©2023, Roméo Bié et al. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**Citation:** Roméo Bié, 2023. "Entre logique commanditaire et désaveu communautaire: perception locale d'un dispositif interventionnel du cicr dans l'espace rural de tillabéry (Niger)". *International Journal of Development Research*, 13, (10), 63889-63893.

### ABSTRACT

Au croisement des méthodes qualitative et quantitative, cette réflexion met en relief des logiques d'actions d'acteurs de développement, pas nécessairement en phase avec les légitimes attentes des communautés locales. Se basant sur des données empiriques, l'exemple du dispositif interventionnel du CICR dans les espaces ruraux de Tillabéry, révèle l'inopportunité et l'inadéquation des actions de relèvement mises en œuvre pour le compte des communautés, pourtant en détresse. Cette situation interpelle à plus d'un titre, d'autant plus qu'il revient aux bénéficiaires de s'identifier aux dispositifs interventionnels et jamais l'inverse.

## INTRODUCTION

La question de développement a toujours été au centre des préoccupations des pays africains. Elle a connu des évolutions singulières, c'est-à-dire au gré de situations, politique, économique et sociale suivant la trajectoire et l'histoire de chaque pays (Kabou, 1991). Cela traduit l'expression d'une certaine hétérogénéité du point de vue degré d'imbrication au développement. J.H. (Jézéquel, 2008) Pays du Sahel, le Niger est confronté à de nombreux défis de développement. De ces défis, on peut citer: le boom démographique, le changement climatique, et surtout l'insécurité liée à l'extrémisme violent (Malam Mamane Sani, 2016). Ce dilemme peut être compris comme la résultante de «nouveaux conflits internes et transfrontaliers qui renvoient localement à des configurations complexes d'interdépendance entre des dynamiques locales, une économie politique nationale, et des enjeux géopolitiques internationaux avec des doses de contingence et de contagion» (Hugon, 2016 : 184). C'est exactement la caractérisation contextuelle et sécuritaire du Niger. Engagé sur trois parties de ses frontières, l'État du Niger fait face aux extrémistes de Boko Haram dans sa partie est, provoquant un mouvement important des populations aux alentours de Diffa et environs; à la frontière nord, le pays fait face au dilemme libyen, avec le trafic d'armes, d'êtres humains et de stupéfiants; du

côté ouest, la partie dite de «trois frontières» (Mali, Niger, Burkina Faso), la situation reste très préoccupante. En effet, le repli étatique du côté burkinabè et malien accroît l'insécurité dans cet espace de Liptako. Les gigantesques mouvements des populations observés, dans la partie nigérienne de Tillabéry, créent un drame humanitaire inédit. D'où le ballet des organisations humanitaires, à l'image du Comité International de la Croix Rouge (CICR), qui intervient conformément à son mandat, de fournir Protection et Assistance aux victimes en zones de conflits. Partant de cette situation, cette réflexion interroge les logiques expérientielles des actions humanitaires et/ou de développement dans des contextes fragiles, singulièrement les échecs répétés des projets implémentés dans de nombreux pays africains. L'expérience du CICR dans des espaces ruraux de Tillabéry, au Niger, retient notre attention à plus d'un titre et constitue un angle d'analyse tangible et probant, permettant de mieux cerner les contours d'un paradoxe longtemps entretenu aux allures du questionnaire suivant:

*Comment comprendre et expliquer, qu'en dépit de nombreuses expériences (échecs), il n'est pas rare de constater l'indifférence des acteurs humanitaires et de développement, à «parachuter» des dispositifs de relèvement, ou de développement très souvent, en désaccord avec les attentes légitimes des communautés locales?*

Cette situation est l'*idéal-type* comportemental du CICR via l'implémentation de son dispositif interventionnel dans les espaces ruraux de Tillabéry dans un contexte d'extrêmes fragilités. Par dispositif interventionnel, il faut comprendre les logiques d'actions que, bon nombre de partenaires techniques et financiers voire d'acteurs humanitaires, appliquent pour expérimenter leurs modèles de développement dans des contextes de fragilités. L'objectif de cette réflexion est de mettre en lumière ce déphasage assez couramment chez les acteurs humanitaires et/ou de développement et qui, pour la plupart, entretiennent les échecs répétés desdits dispositifs interventionnels surtout dans des contextes de fortes fragilités. À partir de cet instant, le présent travail se structure en deux principales articulations. D'abord, une première partie, axée sur l'approche méthodologique et contextualisation de l'objet d'étude et, enfin, une seconde, qui traite des éléments dédiés aux résultats obtenus, suivis des discussions de ces mêmes données.

**Approche méthodologique et contextualisation de l'objet d'étude en question:** L'étude fait le choix de combiner le qualitatif au quantitatif. L'enquête de terrain s'est déroulée entre juillet et décembre 2022. Le protocole de collecte a été itératif tant le processus était jalonné par des va-et-vient. Dans l'ensemble, dix(10) sites ou villages ont fait l'objet d'enquête. Compte tenu de la situation sécuritaire dans la zone d'étude et sur recommandation des autorités locales, nous nous sommes astreints de s'adapter aux contraintes de terrain en optant pour deux modèles d'entretiens :

- Des entretiens téléphoniques dans deux localités à la lumière du contexte sécuritaire volatile. Notamment dans les localités de Bankilaré et Banibangu (frontière malienne).
- Des entretiens en présentiel dans les six (6) localités que sont : Téra Tillabéry, Ayorou, Ouallam, Kollo, Fillingué Tagazar et Abala

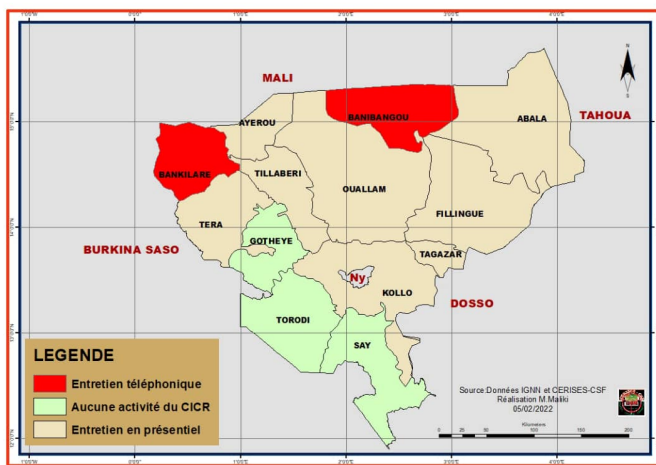


Fig. 1. Cartographie de la zone étudiée

Les localités coloriées en vert sur cette carte n'ont reçu aucune activité CICR et par conséquent, nous avons jugé opportun de ne point s'entretenir avec les communautés de ces localités. Il s'agit de Gothey, Torodi et Say.

**Technique d'échantillonnage:** La technique d'échantillonnage utilisée est celle probabiliste à deux degrés et à choix raisonné. De manière pratique, nous avons procédé comme suit:

- Au premier degré: il a été question de constituer des strates qui ne sont que les départements/sites où l'opération de collecte est censée être réalisée.
- À ce titre, deux variables ont orienté notre logique de raisonnement. La première variable est constituée des départements dans lesquels le CICR mène toutes ses activités à la fois en faveur des communautés vulnérables. La seconde, ce sont les départements/sites où le dispositif de feedback a

commencé avec remontée des informations conformément au dispositif de l'Engagement Communautaire et Redevabilité.

- Au deuxième degré: il a été procédé à un choix raisonné de 20 bénéficiaires.

**Technique de collecte utilisée:** La technique de collecte recourue repose aussi bien sur un questionnaire évaluatif axé sur les activités du CICR, son mode opératoire pour approcher les communautés S. (Paugam, 2010), mais surtout les critères d'éligibilité qui déterminent les conditions d'accès ; que sur un guide d'entretien semi-structuré de type Connaissance Attitude et Pratique (CAP) dont le contenu est focalisé sur les types d'activités mais également, le modèle interventionnel, du CICR dans les zones d'extrêmes fragilités. Pour des préoccupations d'ordres sécuritaires, la collecte des données sur le terrain a dû subir des arrangements à même de répondre aux contraintes inhérentes aux phases de collecte. C'est ainsi que l'approche utilisée pour mener à bien les différentes opérations de collecte se repose en deux étapes. La première étape qui concerné de procéder aux entretiens téléphoniques a concerné 15 personnes identifiées comme bénéficiaires de l'aide du CICR. L'identification est faite sur la base du fichier fourni par le CICR et confirmé par les chefs des deux villages concernés. Toutes les personnes interrogées ont su interagir avec aisance et se sont montrées réceptives malgré les conditions particulières de l'entretien. Il faut noter que les répondants et les répondantes ont été briefés en amont et ont donné leur consentement éclairé avant de procéder à l'entretien proprement dit. Concomitamment, les entretiens en présentiel se sont effectués suivant la norme classique. Au bout de l'entretien, 163 personnes ont dû subir le questionnaire. Dans la plupart des cas, les entretiens se sont bien passés non sans difficultés. Certaines enquêtées n'hésitent pas à exiger leur « gooro » qui signifie cadeau avant d'accepter tout entretien malgré le consentement éclairé. Car ils pensent qu'on fait partie du « projet » selon leur expression. Par conséquent nous devons se conformer aux pratiques des agents de développement qui consistent à donner des cadeaux pour « arracher » des informations. Dans l'ensemble l'opération de collecte a permis de traiter 178 personnes considérées comme informateurs clés dans le dispositif interventionnel du CICR dans les espaces ruraux de Tillabéry. Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'enquêtés (hommes et femmes). Mieux, chaque site investigué reflète le nombre et le type d'entretiens réalisés en présentiel ou à distanciel.

**Analyse et Triangulation des données:** Pour rappel, la combinaison de la méthode mixte a été préférée pour rendre compte, au mieux, les éléments d'appréciations rentrant dans l'étude de perception du CICR dans la région de Tillabéry.

**Composante quantitative:** Conformément au plan de tabulation retenu, les données ont été saisies avec le logiciel Excel 2016® depuis une plateforme kobo, dont le support est une tablette programmée pour la circonstance. Les analyses statistiques générées sous forme d'un tableau croisé. Ainsi, les variables quantitatives discrètes se présentent sous forme de proportions relatives exprimées en (%) et/ou en graphique.

**Composante qualitative:** Les données qualitatives ont été dans un premier temps transcrites. Après l'encodage, des analyses verticales et horizontales sont effectuées P (Demeulenaere, 2003). L'analyse verticale a permis de faire ressortir les différentes thématiques clés qui orientent l'imaginaire collectif des communautés sur les activités de CICR dans la région de Tillabéry, tandis que l'analyse horizontale a facilité les variations bivalentes et ambivalentes des thèmes selon les caractéristiques des répondants bénéficiaires. S. (Paugam, 2010). Les thématiques croisées varient selon les champs d'intervention du CICR dans la zone étudiée.

**Perception des communautés locales envers le CICR dans le Tillabéry rural:** La perception des communautés envers le CICR est hautement appréciée tant les données comme l'atteste les données. En effet, 61 % des personnes interrogées disent avoir bénéficié de l'aide à temps.

Tab. 1. Profil des enquêté (es) selon les sites investigués

Sites investigués	Questionnaire	
	Nombre d'entretiens en présentiel	Nombre d'entretiens par téléphone
Tillabéry	15	0
Ayorou	20	0
Ouallam	37	0
Abala	35	0
Filingué	34	0
Ballayara	14	0
Téra	5	0
Kollo	3	0
Banibangou	0	8
Bankilaré	0	7
Total	163	15

Source : données de terrain, 2022



Source: données de terrain, 2022

Fig. 2. La perception des communautés envers le CICR

Toutefois, l'étude ressort que les personnes résidentes sont exclues de fait ; cela n'arrange pas les choses d'autant plus que les personnes bénéficiaires se trouvent obligées à partager le peu qu'ils ont reçu au nom du principe de la solidarité. Finalement, même les personnes bénéficiaires se retrouvent dans la précarité. C'est dans ce cadre qu'ils avènécécessaire de penser à la population autochtone ; en lui portant assistance dans le domaine de maraichage, de *cash for work* ou *Food forwork*. Cependant, comprendre la perception des communautés et bénéficiaires des activités du CICR dans le Tillabéry rural revient à situer deslogiques d'actions qui légitiment les procédures inadaptées et inadéquates des dispositifs d'octroi d'aides aux communautés vulnérables.

**Réinterroger les procédures d'octroi d'aide selon le contexte et la culture locale:** Les acteurs pensent et reconnaissent que des efforts sont consentis à leur endroit. Cependant, l'approche qui consiste à donner des vivres ou de l'argent aux réfugiés, semble moins appropriée au contexte local à en croire cet enquêté :

« Je propose au CICR de procéder d'abord aux bons d'achat par des partenariats avec les commerçants, puis des dons en vivre et en dernière position des dons en espèce car si on donne des vivres aux populationsellesvont les vendre pour utiliser l'argent à d'autres fins moins utiles pour eux et pire si on leur donne de l'argent ils n'achètent pas à manger ou achètent peu » (Entretienréalisé le 4 décembre 2022)

D'où il est préférable d'apprendre à ces gens comment générer soi-même de revenu à travers un métier qui les aiderait à sortir de la dépendance vis-à-vis du CICR comme corroboré par des extraits d'entretiens qui suivent. En effet certaines personnes bénéficiaires de l'aide croient savoir qu'elles préfèrent gagner en autonomie et ceci, par la mise en place des activités génératrices de revenus (AGR). Par exemple, appuyer la population en maraichage car:

« Nous sommes dans une situation très critique d'insécurité proprement dite couplée à une insécurité alimentaire, l'appui peut revêtir un accompagnement aux producteurs en formation/sensibilisation puisque nous sommes dans une zone propice à l'élevage, sur la gestion du troupeau, la transformation des produits d'origine élevage »

(Entretien réalisé le 1 septembre 2022). Le fait de cibler seulement les PDI et faire fi desautochtones entraîne de biais dans l'identification des besoins d'autant plus que pour la plupart ces PDI ne connaissent pas les réalités culturelles locales de sa localité d'accueil. C'est pour cette raison que le CICR doit impérativement tenir compte des besoins d'autres personnes que les PDI. Cela éviterait aussi de créer de potentiels conflits intra-communautaires par jalousie.

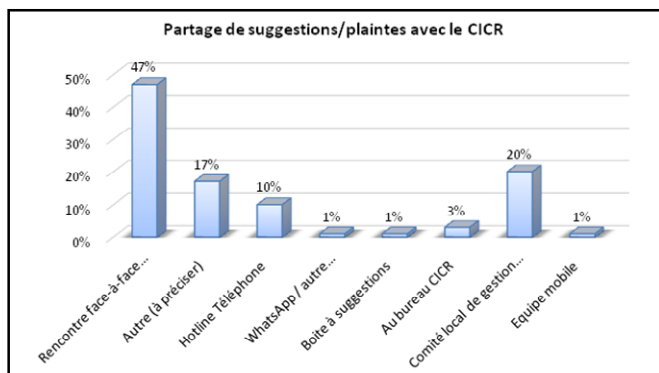
« Comment pourrai-je accepter que quelqu'un vienne chez moi et soit mis dans de bonnes conditions pendant que moi l'autochtone, je suis enrecherche de quoi manger. Cette façon de porter l'aide aux communautés doit être revue par le CICR dans tous les cas, tant qu'ils auront un appui ils sont obligés de partager avec nous du moment où nous mangeons ensemble et s'adonnons aux mêmes activités qu'est la récréation » (Entretien réalisé le 30 aout 2022).

**Préférence des canaux de partage de suggestion/plaintes des communautés:** Au-delàdu mécanisme de réaction face aux situations d'urgence, le CICR a implémenté un dispositif de remontée d'informations afin de permettre aux communautés de pouvoir s'exprimer quant aux besoins réels et/ou réaménagements à apporter dans la mise en œuvre du projet/programme à l'image des sites pilotes concernés. L'exemple des localités de Daikana Bella et Tadressesst illustratif en ce sens que le dispositif de la ligne verte mis en place reste encore timide tant les communautés ont du mal à s'en approprierM. (KILANI, 1992. D'après les données du terrain dans ces deux localités précitées, ni les Services Techniques Déconcentrés (STD) ni les partenaires n'ont réellement fait siens. À titre d'illustration, seulement 10% des personnes interrogées affirment réellement passer par la ligne verte pour une remontée d'information. À ce niveau, les explications avancées renseignent que les différents acteurs préfèrent directement et discrètement s'adresser au CICR dès lors qu'il existe un répondant que de passer via la fameuse « ligne verte».

« Je ne vois pas l'intérêt de communiquer via un numéro du moment où j'ai déjà un contact qui me prête une oreille attentive au CICR. C'est discret et je peux dire les choses sans craintes d'être fiché. Alors qu'il faut décliner son identité

*même si l'anonymat est garanti. Chose dont je ne suis pas sûr* » (Entretien réalisé le 10 septembre 2022)

Au-delà de cet écart qui laisse à désirer, se cache un problème de communication qui résiderait dans la faible implication des acteurs locaux bien avant l'implémentation dudit dispositif. Les communautés interrogées sur leur préférence des canaux de partage de suggestion et/ou plaintes préfèrent clairement la stratégie de « face à face » au détriment de la ligne verte telle que souhaité par le projet. Pourtant il n'a été question nulle part de privilégier le « face à face » comme canal standard dans la remontée de l'information. Au contraire, il est question d'expérimenter une ligne verte conçue et initiée par le sommet sans l'avis favorable de la base pour laquelle ce dispositif est censé apporter une plus-value. D'ailleurs, les données de terrain sont sans équivoque quand il s'agit de connaître la perception des populations locales sur le choix approprié du canal dédié à la remontée des plaintes. À ce niveau, les statistiques sont plus qu'évocatrices à la matière. Un désaveu est mis à jour dans la mise en œuvre des activités du CICR tant l'écart entre le souhait du sommet et les réelles aspirations des communautés locales est perceptible. Les données de terrain viennent conforter l'idée selon laquelle, les communautés ont peu ou pas été associées dans la prise en compte du canal approprié qui doit servir d'espace de remontée d'information et de plaintes. P. (DEMEULENAERE, 2003). Le graphique ci-dessous est illustrative.



Source : données de terrain, 2022

**Fig. 3. Canaux de partage de suggestions/plaintes avec le CICR**

En effet, en lieu et place d'une ligne verte conçue et implémentée comme mécanisme de feedback des plaintes, il se trouve que les communautés bénéficiaires ont, pour la plupart, opté comme canal de remontée d'informations, la rencontre face à face. Ce fait s'explique par l'extrême méfiance des populations, les unes les autres à cause des représailles qui nourrissent le sentiment de crainte et d'incertitude voire de peur généralisée. Dans ces genres de circonstance, le mode d'interaction entre communautés repose sur des espaces dédiés aux discussions directes de groupes pour aboutir au consensus. Ces pratiques coutumières constituent sûrement une « fenêtre » pour exprimer une plainte ou un dégoût face à un problème de société ou de gouvernance. D'où le recours systématique des communautés aux rencontres « face à face ». Les données cueillies sur le terrain sont formelles: 77 % de la population possède un téléphone. Malgré l'atout que présente le fort taux de pénétration téléphonique locale, la situation d'incertitude sécuritaire laisse présager que ce moyen de communication est peu adapté pour servir de canal d'expression de suggestions et/ou de plaintes même à finalité humanitaire comme c'est le cas. Dans ces circonstances, l'approche contextuelle très volatile recommande de s'adapter aux normes et cultures locales qui gouvernent les pratiques quotidiennes. En d'autres termes, implémenter une ligne verte comme canal pour cueillir les feedbacks des communautés sous forme de plaintes et/ou de suggestions selon le principe de l'Engagement Communautaire et Redevabilité semble inadéquat et inadapté dans le contexte de Tillabéry rural. Et pour cause, la situation d'insécurité pesante alimente les tensions communautaires, impactant lourdement sur la cohésion sociale. P. (Moity-Maïzi, 2015) Ce climat d'incertitude entretient une situation d'extrême méfiance intra et extra communautaire. Cela étant, l'insécurité qui sévit avec acuité conduit souvent les autorités à

brouiller voire à interrompre la communication pour des raisons de sécurité. Pire, de part et d'autre, les Groupes armés Non Étatiques (GANES) s'adonnent, comme mode opératoire aussi, à la destruction des antennes et autres canaux de réception des signaux, pour brouiller les réseaux. Dans ces conditions, l'inadaptabilité d'une ligne téléphonique pour servir de canal de remontée d'informations même à finalité humanitaire est avérée. La situation est telle que tous les belligérants s'en servent des mêmes outils pour communiquer avec leurs éléments. Pire, il arrive que les GANES dans leur tactique de brouiller les pistes, s'en servent des numéros du personnel humanitaire pris en otage ou rançonné lors des attaques. Tous ces éléments d'appréciation motivent largement le désaveu des communautés à s'approprier un numéro vert, fut-il, comme canal de remontée de plaintes dans le cadre de mise en œuvre des activités du CICR au profit des communautés rurales de Tillabéry.

De ce qu'on retient, les écarts entre une politique publique sur le papier et une politique publique sur le terrain, entre son système de normes et les normes locales, révèle bien des distances fort préjudiciables aux dispositifs implémentés comme l'explique un enquêté de Daikaina Bella:

*« Je n'ai pas envie de m'exposer dans ce contexte de méfiance généralisée. J'ai un répondant au CICR à qui je rends compte directement que de passer via cette ligne verte. D'ailleurs, je n'ai pas connaissance du numéro dédié au dispositif de feedback. Car cela ne m'intéresse pas au regard de l'incertitude ambiante du moment. Que des règlements de compte entre communautés. Il se passe de choses regrettables dans nos localités que je tais pour préserver ma vie. Vouloir s'afficher pour manifester son point de vue t'expose à défaut ta famille paie les frais »* (Entretien réalisé le 22 juillet 2022).

## CONCLUSION

Ce travail sur la perception des activités du CICR dans la région de Tillabéry fait ressortir un constat fort évocateur dès lors qu'il est question de porter une analyse approfondie sur les logiques comportementales des « développeurs » vis-à-vis des « développés » ; entre les institutions censées promouvoir les dispositifs adéquats pour une meilleure appropriation d'acquis, dans la sphère du développement et les communautés, qui fonctionnent comme de simples consommatrices de produits qu'on leur propose. Cette situation, loin d'être anodine, repose le débat sur la problématique de développement telle que conçue et implémentée par les acteurs qu'ils soient étatiques, partenaires techniques et financiers, ONG internationales. L'étude a révélé des écarts comme la désapprobation de l'implémentation de la ligne verte, pourtant censée faciliter la remontée des suggestions et/ou des plaintes, afin de mieux prendre en charge les doléances des communautés dans la conduite du projet. En le qualifiant d'*implémentation gap*, Olivier De Sardan (2014 : 55) affirme :

*« Tout dispositif d'intervention (toute politique publique) est soumis à des formes locales de réinterprétations, détournements, ou désagrégations, et subit des dérives dues à l'interaction de logiques sociales diverses, souvent divergentes, parfois opposées, sous-tendant les comportements des divers groupes stratégiques qui se confrontent autour de sa mise en œuvre ».*

## REFERENCES

- DEMEULENAERE Pierre, 2003. Les Normes sociales. Entre accords et désaccords, PUF Paris.
- DURKHEIM Émile, 2013. Les Formes élémentaires de la vie religieuse, PUF, Paris (1re éd.: 1912).
- JÉZÉQUEL Jean-Hervé, 2008. Niger 2005, une catastrophe si naturelle, Kartala, Paris.
- KABOU Axelle, 1991. *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, L'Harmattan, Paris.
- KILANI Mondher, 1992. Introduction à l'Anthropologie, Payot, Lausanne.



- MALAM MAMANE SANI Ibrahim, 2016. *Repenser la gouvernance alimentaire et nutritionnelle au Niger*, L'Harmattan, Paris.
- MENDRAS Henri, 1976. *Les sociétés paysannes: éléments pour une théorie de la paysannerie*, Gallimard, Paris.
- MOITY-MAÏZI Pascale, 2015. *Savoir et reconnaissance dans les sociétés africaines*, Karthala, Paris.
- MUNZELE Jean-Macaire, 2013. *L'Alimentation comme fondement de l'identité culturelle*, Presse universitaire du Québec, Ottawa.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2010. « Le culturalisme traditionaliste africaniste. Analyse d'une idéologie scientifique », dans *Cahiers d'études africaines*, vol. 2-3-4, no198-199-200, automne, p.421-453.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995. *Anthropologie et Développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD Karthala.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2008. *La Rigueur du qualitatif, les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Bruylant, Louvain-La-Neuve.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2014. *La Routine des comportements non-observants au sein des services publics nigériens. Connaître la culture bureaucratique pour la réformer de l'intérieur*, rapport réalisé pour le Haut-Commissariat à la Modernisation de l'État, Niamey, 93p.
- PAUGAM Serge, 2010a. *L'enquête sociologique*, PUF, Paris.
- PAUGAM Serge, 2010b. *Les 100 mots de la sociologie*, PUF, Paris.
- POUILLON Jean, 1972. « Manières de table, manières de lit, manière de langage », *Nouvelle revue de psychanalyse*, vol. 4, n° 6, automne, p.25-26.
- POULAIN Jean-Pierre, 2005. *Sociologie de l'alimentation*, PUF, Paris.
- STRAUSS Anselm et CORBIN Juliet, 2004. *Les Fondements de la recherche qualitative*, trad.fr., Saint-Paul, Fribourg (1<sup>re</sup> éd. Américaine : 1990).

\*\*\*\*\*